

POUR UNE LISIBILITÉ DU RÔLE DES FEMMES AU TRAVERS DES DONNÉES STATISTIQUES

Philippe ANTOINE

Aminata TRAORE

Le travail du statisticien et du démographe fournit aux décideurs et aux planificateurs les données qui doivent éclairer leurs décisions et alimenter les plans de développement. La mauvaise appréciation du rôle économique des femmes dans ces plans, ainsi que dans les projets auxquels ils donnent naissance, découle, en partie, des insuffisances méthodologiques qui caractérisent ces disciplines en Afrique.

Les femmes sont pourtant présentes dans les concepts utilisés, mais seulement en tant qu'outils d'analyse. Les nombreuses références à leurs comportements reproductifs permet la planification des actions socio-sanitaires, c'est-à-dire la gestion des variables qui conditionnent la mise au monde et la survie des enfants, mais elles n'entraînent pas la prise en compte de leur rôle dans la production.

Nous nous proposons de passer en revue, à l'aide d'exemples choisis principalement en Côte-d'Ivoire, un certain nombre de domaines où la mauvaise qualité des données est préjudiciable à une juste appréciation du rôle économique des femmes.

1. L'EFFECTIF DE LA POPULATION FEMININE

Une donnée de base a priori aussi simple que le nombre des femmes est souvent fort mal appréhendée. En principe dans une population fermée le rapport de masculinité, c'est-à-dire le nombre d'hommes pour 100 femmes, est d'environ 104-105 pour les nouveaux-nés et décline régulièrement avec l'âge. En Afrique, la valeur observée de ce rapport fluctue énormément d'un groupe d'âge à l'autre. Une raison fréquemment avancée

TABEAU 1 : Proportion de femmes pour 100 hommes par groupe d'âge dans quelques pays africains

Groupe Age	Côte d'Ivoire 1975	Ghana 1970	Haute-Volta 1975	Mali 1976	Mauritanie 1965	Togo 1971	Congo 1974	Zambie 1969
0	100	101	99	94	80	95	98	104
1-4	100	101	96	96	85	100	99	104
5-9	95	99	92	90	90	92	100	101
10-14	86	95	85	88	90	79	96	93
15-19	108	95	93	103	76	88	109	106
20-24	94	123	120	141	103	154	120	143
25-29	101	118	132	130	103	164	119	128
TOTAL 0-99	93	102	100	103	91	109	109	104

Sources : A partir Ministère Relations Extérieures - 1983.

consiste à considérer que les femmes ont tendance à se placer dans les groupes d'âges féconds. Le phénomène est bien plus complexe et la surdéclaration des femmes aux âges féconds résulte peut-être aussi de doubles comptes : la femme est revendiquée, dans certaines sociétés, à la fois par le mari et par les parents. A cet égard les conditions de résidence après l'union sont révélatrices comme dans certains cas le maintien d'une présence de la femme chez ses parents ou bien un séjour prolongé auprès des siens après un accouchement. Le tableau 1 présente la proportion de femmes pour 100 hommes (c'est-à-dire l'inverse du rapport de masculinité) dans divers pays d'Afrique.

Dans l'ensemble on relève une nette sous-estimation des bébés de sexe féminin, particulièrement flagrante en Mauritanie où l'on compte 80 filles pour 100 garçons dans la première année de vie ; c'est seulement au-delà de 20 ans que la proportion de femmes devient supérieure à celle des hommes. Les comparaisons entre pays africains demeurent difficiles, car la plupart connaissent d'importants mouvements migratoires externes qui sont fortement différenciés par sexe. Il n'en reste pas moins que les effectifs de femmes aux âges adultes sont nettement supérieurs à ceux des hommes. Ces données traduisent peut-être une certaine perception de la femme, considérée avant tout comme reproductrice et donc revendiquée, dans certains cas, à la fois par sa famille et son conjoint.

Les données statistiques concernant la Côte d'Ivoire sont plus délicates à commenter dans la mesure où ce pays accueille plus de 30 % de population étrangère. Toutefois, si l'on ne retient que la population de nationalité ivoirienne, on relève les mêmes disparités que pour l'ensemble de la population et l'on dénombre davantage de femmes que d'hommes.

Les erreurs de dénombrement entraînent des analyses insuffisantes des mouvements migratoires féminins. Ainsi pour les groupes d'âges de 15 à 54 ans, les effectifs selon les régions mettent en évidence des déséquilibres difficilement explicables.

TABLEAU 2 : Population ivoirienne de 15 à 54 ans par région
(en milliers)

Région	Sexe masculin	Sexe féminin	Différence (sexe féminin)
Milieu rural	752	939	+ 187
Milieu urbain intérieur du pays	217	204	- 13
Abidjan	168	139	- 29
TOTAL	1137	1282	+ 145

Source : Recensement 1975

Les ivoiriens connaissent peu d'émigration internationale et restent donc sur le territoire national, or l'exédent de femmes ivoiriennes en milieu rural n'est pas compensé en milieu urbain. Cela résulte-t-il d'une sur-estimation des femmes à ces âges, ou d'une sous-estimation des hommes, et quelles sont les régions concernées ?

Ces exemples montrent la difficulté à saisir de façon fiable les effectifs de la population féminine et leur répartition générale. Ces données sont pourtant indispensables à la connaissance exacte de l'exode rural et des déséquilibres régionaux. Si le constat d'un mouvement d'émigration d'hommes actifs du Nord de la Côte-d'Ivoire vers la forêt est confirmé, la prise en considération de ce phénomène implique que les femmes soient considérées comme des chefs d'exploitation et associées à la relance de l'agriculture dans les régions de savane. Les politiques d'intégration des femmes dans le développement doivent être modulées en fonction des caractéristiques de la population et des spécificités socio-économiques des régions.

2. L'ACTIVITE

Le taux d'activité de la population féminine est souvent sous-évalué. Parfois le phénomène est flagrant, et les résultats du recensement de Haute-Volta (1975) constituent un bon exemple en la matière : on relève seulement 2 % de femmes de plus de 15 ans actives en milieu rural,

et en milieu urbain le taux d'activité chez les femmes est d'environ 6 %. Cette erreur, devenue classique, de la paysanne présentée comme ménagère a suffisamment été dénoncée et nous ne nous attarderons pas davantage.

En Côte-d'Ivoire, tant lors du recensement de 1975 que des enquêtes menées en 1978 et 1979, l'attention des agents enquêteurs a été attirée sur l'activité des femmes. Le manuel d'instruction aux agents recenseurs précise : "la catégorie ménagère ne s'applique qu'aux femmes ne s'occupant de rien d'autre que du ménage et des enfants. Or dans les zones rurales il est assez rare que les femmes ne cultivent pas une parcelle ou n'aident pas leur mari". Par ailleurs, le manuel de l'enquête démographique à passages répétés reprend ces recommandations et précise : "une femme artisanne (couturière par exemple) est naturellement considérée occupée même si elle travaille chez elle". Malgré ces mises en garde les données sur l'emploi féminin présentent de grandes disparités d'une source statistique à l'autre.

2.1. Les activités agricoles

En milieu rural, peu d'écarts sont relevés sur l'évaluation du nombre d'actifs agricoles masculins, par contre les estimations concernant les femmes divergent. Le recensement donne 1.005.000 femmes ivoiriennes exerçant des activités agricoles et l'enquête budget évalue leur nombre à seulement 650.000. De telles différences entraînent des interprétations divergentes par les décideurs, suivant les sources utilisées.

Outre ces approches entâchées d'erreurs il y a des études dans lesquelles les femmes ne sont pas vues du tout, ou pas vues dans ce qu'elles font : les recensements agricoles sont de celles-là. Cette omission relève, d'une part, de la manière de comprendre et d'interpréter les réalités sociales et économiques et, d'autre part, de l'utilisation de concepts et de méthodes qui n'ont pas été repensés en fonction de ces réalités. Ainsi le recensement agricole de 1974 dénombre seulement 13.287 chefs d'exploitation féminins et 536.421 chefs d'exploitation masculins, alors que de nombreuses femmes (outre leur travail sur les champs du conjoint) mettent en valeur leur propre exploitation.

Des études plus fines montrent bien l'importance de l'activité féminine. Les résultats d'une enquête réalisée en 1983 dans la sous-

préfecture d'Adiaké (1) confirme que les femmes consacrent environ la moitié de leurs temps de travaux agricoles aux champs du mari et l'autre moitié à leur propre exploitation. Au sein d'un groupe domestique, par exemple, où résident 18 actifs, 6 hommes et 12 femmes, 547 journées sont travaillées par les hommes et 1259 par les femmes. Ces dernières consacrent 652 journées aux plantations ou aux champs des hommes (soit 52 % de leur temps de travail), les hommes n'offrant que 2 journées de travail sur les champs des femmes ; elles-mêmes travaillant peu sur l'exploitation d'une autre femme.

Ces résultats traduisent davantage la réalité de la production agricole que le recensement de 1974, qui a mal perçu et mal présenté le rôle des femmes dans la production, la transformation, et la commercialisation des cultures vivrières. Cette sous-représentativité nuit considérablement aux projets portant sur le vivrier. Pour comprendre cette nécessité, rappelons que le développement de l'agriculture d'exportation s'est fait aux dépens de l'agriculture de subsistance : la première est pratiquée par les hommes, la seconde est laissée aux femmes. Ces deux volets de l'agriculture ont évolué de façon différente : celle "qui rapporte des devises" fut l'objet d'une attention toute particulière dans le domaine des gros investissements, tandis que l'agriculture vivrière restait la parente pauvre. Les agents de production, hommes et femmes, ont en conséquence eu droit à des traitements différents : les hommes ont souvent bénéficié de la mécanisation, d'une formation, d'un encadrement technique et de prêts... Les femmes n'ont fait l'objet d'aucune attention susceptible de les amener à accroître leur production destinée à l'auto-alimentation et par conséquent non prise en compte par les statistiques agricoles. Elles ont été et restent numériquement et économiquement invisibles" (TRAORE - 1982).

2.2. Les activités en milieu urbain

La collecte de données significatives sur l'activité exercée est l'une des principales difficultés d'une enquête. En milieu urbain l'emploi féminin est encore très mal cerné, pour des raisons tenant à la fois à la conception des enquêtes, à l'inadaptation des nomenclatures

(1) Remercions J.Ph. COLIN de l'ORSTOM de nous avoir communiqué ces informations avant la publication de son travail.

socio-professionnelles, à la perception négative des enquêteurs vis-à-vis de l'emploi féminin et au manque de prise de conscience des femmes de la réalité de leur propre activité. De nombreuses femmes pensent qu'exercer une tâche en continuant de s'occuper de ses enfants ne peut être considérée comme un véritable emploi.

Dans ce domaine aussi les résultats peuvent différer d'une enquête à l'autre. Ainsi les résultats du recensement de 1975 et de l'enquête budget-consommation (1978) en milieu urbain (intérieur du pays), donnent des niveaux pratiquement semblables pour l'emploi masculin ; alors que pour les femmes, même si les deux opérations donnent un nombre égal d'actifs, la répartition selon le statut diffère nettement comme le prouvent les données rassemblées au tableau 3.

TABLEAU 3 : Répartition par statut des femmes actives
(milieu urbain intérieur du pays)

Statut	Recensement de 1975	Enquête budget 1978
salarié	9 000	13 000
indépendant	32 000	57 000
aide familial	37 000	12 000
apprenti	2 000	6 000

Source : BINET - 1982 et Recensement de 1975

La comparaison des résultats obtenus pour Abidjan met également en évidence des disparités entre les sources (tableau 4). La proportion de femmes actives varie de 21 % (recensement de 1975) à 25 % (enquête à passages répétés). La différence provient surtout de l'évaluation des activités exercées dans le secteur informel et l'on peut supposer que lors de la collecte des données, dans les deux opérations, le nombre des aides familiaux a été sous-estimé.

Suivant les sources de données utilisées, les conditions d'appréhension des activités féminines diffèrent, et infléchissent dans un sens ou un autre les décisions de promotion du secteur artisanal féminin. Une meilleure appréciation du travail féminin passe par une collecte

TABLEAU 4 : Répartition par statut des femmes de plus de 5 ans (Abidjan)

Statut	Non actif	Elève	Chômeur	Apprenti- aide familial	Indépendant	Salarié	TOTAL
Recensement 75	198 766	61 672	7 166	16 802	33 873	18 377	330 656
Enquête à passages répétés 78	261 385	101 376	8 172	14 351	69 306	32 203	486 793

Source : Recensement 75 et Ph. ANTOINE et Cl. HERRY - 1982.

plus précise des temps de travaux, distinguant tâches domestiques et non domestiques.

3. FEMME, SANTE ET PLANIFICATION FAMILIALE

La nécessité de données chiffrées se fait particulièrement pressante dans l'élaboration d'une politique de population qui intègre les besoins des femmes. Ces dernières années, de nombreux travaux statistiques et démographiques sont venus combler le manque flagrant d'indicateurs généraux en Côte-d'Ivoire (enquête ivoirienne sur la fécondité, enquête démographique à passages répétés) et l'on connaît relativement mieux les niveaux de fécondité et de mortalité infantile ainsi que les facteurs influants. Toutefois la problématique sous-jacente à ces opérations retient un schéma d'étude de la fécondité où prédomine l'union avec le partenaire (similaire à la fécondité légitime en Europe) et conforme aux normes occidentales de la famille. Dans ces conditions, la fécondité hors union est mal appréhendée, particulièrement celle des très jeunes filles. Par ailleurs tout l'aspect social de la reproduction est passé sous silence : la fécondité est étudiée principalement dans ses composantes biologiques et ses formes sociales sont ignorées. Pourtant de nombreuses sociétés distinguent les mères génitrices et les mères éducatrices. Même en milieu urbain ce phénomène existe, et les enfants confiés occupent une place importante. Au sein des familles d'Abidjan, 11 % des enfants de 0-4 ans vivent chez d'autres personnes que les parents biologiques (ANTOINE-GUILLAUME - 1984).

Si une bonne connaissance de la descendance finale des femmes importe pour l'établissement de perspectives de population, la politique sociale implique aussi de connaître le nombre d'enfants à charge. Dans bien des ménages, et particulièrement dans les classes moyennes, les enfants à charge sont plus nombreux que les enfants nés du couple. Bien des nouveaux-nés sont élevés par, et chez des femmes âgées, et cet élément devrait être pris en considération dans les politiques de "protection maternelle et infantile" où l'on considère le couple mère-enfant comme indissoluble.

Les données actuellement recueillies dans le domaine de la fécondité ne constituent que des palliatifs ; il faut également cerner la physionomie et les besoins de la population et susciter la participation de celle-ci à l'élaboration et à l'application des mesures envisagées.

Un programme de planification familiale bien conçu peut effectivement opérer des changements importants dans les mentalités et les attitudes des ménages ; parce que malgré toute l'importance accordée à l'enfant dans les sociétés africaines, celles-ci ont pratiqué et pratiquent encore la régulation des naissances : abstinence du post-partum, allaitement prolongé, avortement..., mais souvent pour des raisons autres qu'économiques. Comme nous l'avons déjà souligné (TRAORE - 1984), le problème est aujourd'hui posé en terme de coût, et cet argument choque encore beaucoup d'africains, même si par ailleurs ils établissent eux-mêmes la relation entre une progéniture nombreuse et les difficultés quotidiennes qu'ils rencontrent pour éduquer, nourrir et soigner celle-ci. Aussi, une bonne connaissance de la psychologie des populations est-elle nécessaire dans l'élaboration de toute politique de planification familiale. Ce travail de recherche reste à faire. Déjà on peut affirmer que ces politiques, pour aboutir, devront faire des femmes des partenaires : elles doivent être plus impliquées dans leur élaboration et dans leur application. Ceci est d'autant plus urgent qu'en attendant les femmes, surtout celles des couches qui n'ont pas accès à l'information sexuelle et aux services sanitaires développent des réponses individuelles, hasardeuses, et souvent dangereuses pour elles, et coûteuses pour l'Etat. Il serait édifiant de connaître les véritables causes de tous les cas de décès, de jeunes femmes et jeunes filles, dus à une "courte maladie".

4. CONCLUSION : POUR UNE ADAPTATION DES METHODES DE COLLECTE

Nos connaissances sur la place et le rôle des femmes dans les sociétés africaines s'enrichissent de jour en jour en raison de l'intérêt croissant de chercheurs de différentes disciplines pour ce sujet. Les statisticiens et les démographes sont ceux dont les travaux intéressent le plus les décideurs et les planificateurs africains. Mais leurs disciplines restent encore tributaires de dogmes et de concepts non adaptés aux réalités africaines. Aussi avons-nous tenu à rappeler ici les types d'erreurs qui entachent encore leurs démarches et masquent ainsi la participation des femmes à l'économie de leur pays.

Les questionnaires, souvent conçus pour la population masculine, doivent intégrer les différents membres du ménage. La collecte ne doit pas se faire exclusivement auprès des hommes, mais s'adresser aussi aux

femmes. Les concepteurs doivent garder à l'esprit que les femmes sont encore moins familiarisées que les hommes à la chose écrite et qu'elles ne se sentent pas concernées par les questions relatives à l'activité ou aux migrations. L'amélioration de la collecte passe aussi par une sensibilisation des enquêteurs et enquêtrices qui bien souvent reproduisent les stéréotypes concernant les femmes et préfèrent se fier aux réponses masculines.

Dans un article récent, le CRDI propose une collecte interactive : discussions en petits groupes, recueil de biographies de femmes (et pas seulement la vie génésique) l'utilisation de stimuli visuels afin de susciter des réactions. Si ces méthodes sont difficiles à mettre en place lors d'une enquête statistique, elles devraient être envisagées comme un préalable obligatoire à l'élaboration de questionnaires concernant mieux la réalité, ainsi que le rôle économique et social des femmes.

Les plans de développement en tant qu'instruments de décision et d'orientation doivent avoir des fondements objectifs. Et l'objectivité en matière d'observation consiste "à voir hommes et femmes là où ils sont et dans ce qu'ils font" (TRAORE - 1984). Mais les décideurs doivent aussi mieux collaborer à la collecte des données en formulant explicitement les indicateurs qu'ils souhaitent pouvoir utiliser.

BIBLIOGRAPHIE

- ANTOINE, Ph., GUILLAUME, A. (1984). Une expression de la solidarité familiale à Abidjan : Enfants du couple et enfants confiés, communication au colloque "Les familles d'aujourd'hui". Genève, septembre. 13 p. multigr.
- ANTOINE, Ph., HERRY, Cl. (1982). Enquête démographique à passages répétés. Agglomération d'Abidjan. Direction de la statistique. Centre ORSTOM de Petit-Bassam. Abidjan 419 p. multigr.
- BINET, F. (1982). Bilan National de l'Emploi en Côte-d'Ivoire. Ministère de la Coopération, AFEP. Paris 293 p.
- CRDI-Exploie (1984). La recherche et les femmes. Vol. 13 n° 2 : 22-23.
- TRAORE, A. (1982). Autosuffisance alimentaire : Quel rôle pour les femmes. Famille et développement n° 29. Janvier-Février-Mars.

TRAORE, A. (1984). Des conséquences de la sous-représentation statistique des femmes sur le développement national. A paraître dans "Kasa bia Kasa" n° 6. Revue ivoirienne d'anthropologie et de sociologie. Université Nationale d'Abidjan.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE. Recensement National de l'Agriculture 1973-74, tome II. Abidjan s.d.

MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION (HAUTE-VOLTA). 1979. Recensement général de la population 1975. Vol. I. Institut National de la Statistique et de la Démographie. Ouagadougou.

MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DU PLAN. 1978. Recensement général de la population 1975. Direction de la Statistique. Abidjan.
a) Agglomération du Grand Abidjan. 280 p.
b) Principaux résultats. Côte-d'Ivoire entière. 91 p.

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES (FRANCE). 1983. Perspectives démographiques à l'an 2000 en Afrique (Etude réalisée par A. GUILLAUME et al.). Paris, 2 tomes : 348 p. et 344 p.

RÉSUMÉ

A l'aide d'exemples choisis en Côte-d'Ivoire, les auteurs passent en revue un certain nombre de domaines où la mauvaise qualité des données ou leur inadéquation est préjudiciable à l'appréciation du rôle économique des femmes. Ces exemples sont nombreux comme la sous-évaluation du nombre de femmes, de leurs activités, l'occultation de certains phénomènes. Des propositions sont faites pour contribuer à une amélioration de la collecte des données concernant le rôle économique et social des femmes.

ABSTRACT

Using some examples taken from the Ivory Coast, the authors review a number of fields in which the poor quality, or the inadequacy, of data is prejudicial to a better understanding of women's economic role. Examples are numberless such as the underevaluation of the number of women, of their activities, of certain phenomena in society. Proposals are put forward to contribute to improve data collecting as regards the economic and social role of women.